

Que dit l'économie cette semaine ?

Challenge^s

www.challenges.fr



CORINNE MENTZEPOULOS
GÉRANTE DE LA SOCIÉTÉ
CHÂTEAU MARGAUX

FORTUNES DU VIN

p.63

- Les 50 propriétaires qui comptent
- Emotion à Saint-Emilion

RETRAITE : LES PISTES EXPLOSIVES p.34

© BRUNO LEVY POUR CHALLENGES

N°349 DU 13 AU 19 JUIN 2013 - BELGIQUE: 3,40 € / ALLEMAGNE 4 € / CANADA 5,99 \$ / MAROC 35 DH / ANTILLES-REUNION 3,70 € / TOM 650 QFP

M 05/26 - 349S - P : 3,00 €



- 83 -

IMMOBILIER

Un pouvoir d'achat en hausse

PATRIMOINE

Le conseil

de Bernard Monassier.

- 84 -

L'ACTUALITÉ EN

PORTEFEUILLE

Robuste moteur allemand

Le dynamisme des ETI dope la croissance outre-Rhin.

- 85 -

CAC 40

Le consensus sur les valeurs

BANC D'ESSAI

Société générale

Par Eric Parot et Stéphane Prévost

Finances privées

LE FAMILY OFFICE POUR TOUS

Perp ou assurance-vie, le match de la retraite

L'érosion prévisible des pensions impose de se constituer un capital. Chacun des deux produits a ses avantages. Et pourquoi pas les cumuler ?

Les dés sont jetés. Pas besoin d'attendre la prochaine réforme pour le découvrir. Nos régimes de retraite se portent mal, et les pensions qu'ils servent vont s'éroder. Mieux vaut donc mettre de l'argent de côté le plus tôt possible pour compléter les pensions après la cessation d'activité. Deux grandes formules de placement se font concurrence : l'assurance-vie et le plan d'épargne-retraite populaire.

Cadeau fiscal à l'entrée...

Lancé il y a dix ans, puis tombé en désuétude, le Perp revient en effet à la mode. De nombreux réseaux le mettent en avant. Ce produit présente un atout de taille : la possibilité de déduire les cotisations versées des revenus imposables (dans la limite de 10% des revenus de l'année précédente) et, donc, de faire financer une partie de sa retraite par l'Etat ! En contrepartie, le Perp est soumis à de fortes contraintes, notamment l'obligation de bloquer les capitaux jusqu'à la retraite. Et une fois que l'activité a cessé, pas question de disposer librement des sommes mises de côté. Seulement 20% du capital peut alors être retiré

en une seule fois. Le solde est transformé en rente viagère imposable. « Il s'agit donc d'un différé d'imposition, et non d'une défiscalisation à l'entrée, comme on le dit trop souvent », rectifie Philippe Baillois, directeur de Bred Banque privée.

... ou à la sortie

Avec l'assurance-vie, c'est tout l'inverse. Il n'y a pas de cadeau fiscal à l'entrée. Le détenteur bénéficie d'une souplesse absolue pour retirer son argent et d'une absence d'imposition à la sortie. Ou, plus précisément, d'une imposition très douce quand les abattements annuels de 4600 euros (ou 9200 euros pour un couple) sont franchis.

Perp ou assurance-vie : lequel est le plus avantageux ? Tout dépend en réalité de votre situation fiscale. « L'incitation fiscale du Perp est très forte, estime Pascale Baussant, conseillère en gestion de patrimoine indépendante à Saint-Germain-en-Laye. Et l'effet de levier est d'autant plus appréciable que le contribuable est imposé dans une tranche marginale élevée. La clientèle patrimoniale y trouve un autre avantage, car les sommes épargnées ►►



M. Bertrand pour Challenges

TÉMOIGNAGE

Marc Lalo, 40 ans, cadre

“Le Perp représente une protection contre moi-même”

J'ai ouvert un Perp l'an dernier, sur la recommandation de mon conseiller en gestion de patrimoine. Ce ne sont pas des considérations fiscales qui m'ont guidé, et je ne sais même pas combien je vais économiser d'impôt grâce à ce plan. Le gain fiscal sera un bonus, rien de plus. Je cherche principalement à diversifier mes risques pour la retraite et à ne pas tout miser sur les régimes obligatoires, car il existe de fortes incertitudes sur les pensions versées dans l'avenir. Le Perp m'a séduit, parce qu'il est uniquement destiné à la retraite, et l'indisponibilité des sommes représente une protection contre moi-même : je ne pourrai pas y toucher pour autre chose, et c'est rassurant. Ce blocage permettra aussi de dégager des rendements plus forts à long terme. Pour l'instant, j'y place des sommes assez modestes, car j'ai aussi investi dans l'immobilier locatif, dans la même perspective de retraite. J'augmenterai mes versements dans le Perp au fur et à mesure que ma capacité d'épargne se reconstituera. ■

Dix produits pour bien préparer sa retraite

Plan ou contrat Gestionnaire	Frais sur versements (en %)	Frais de gestion		Nombre de supports	Rendement du fonds (en %)		Commentaire
		du fonds en euros	des supports en unité de compte		2011	2012	
Cinq Perp							
Batiretraite Perp SMA VIE BTP	3%	0,84%	0,84%	19	3,31%	3,16%	Un bon rapport frais/rendement du fonds garanti. Belle offre de supports financiers avec divers mécanismes d'accompagnement.
Concordances Perp Advance Legal & General	0%	0,85%	0,85%	19	3,57%	3,10%	Pas de frais sur les versements – c'est exceptionnel avec le Perp. Les fonds en unités de compte privilégient la gestion indicielle.
Conservateur Perp Le Conservateur	4,50%	0,7%	0,96%	7	4%	4,10%	Les frais sont élevés, mais le rendement du fonds garanti est exceptionnel! Les autres supports sont peu nombreux, mais de qualité.
Gaipare Zen Gaipare/Ageas	4,50%	0,7%	0,8%	56	3,42%	3,22%	Un Perp issu d'une association vraiment indépendante et une des plus larges palettes de supports. Frais d'entrée élevés.
PAIR Agipi/Axa	5%	0,8%	1%	9	3,25%	3,25%	Un plan ingénieux qui combine points et supports non garantis avec une gestion clés en main. Frais d'entrée à négocier.
Cinq contrats d'assurance-vie							
Compte Epargne Mutuelle d'Ivry-La Fraternelle	2%	0,35%	–	–	4,05%	3,90%	Contrat monosupport avec le meilleur fonds en euros classique du marché. En outre, les frais sont raisonnables.
Himalia Generali	4,50%	0,8%	1%	500	2,9 à 3,8%	3,2 à 4,02%	Trois fonds en euros accessibles, dont un nouveau prometteur. Superbe choix de fonds, mais gare aux frais.
Séréniplière Primonial/Suravenir	5%	0,8%	0,95%	50	–	4,15%	Le meilleur rendement 2012, grâce à un fonds garanti qui investit principalement en immobilier. Frais d'entrée à négocier.
Symphonis-Vie Fortuneo/Suravenir	0%	0,6%	0,75%	140	3,75%	3,6 à 4,05%	Bons rendements pour le fonds garanti, désormais dédoublé. Les frais sont au plancher et la palette de fonds est très large.
Terre de Vie La Mondiale Partenaires	4,505%	0,75%	0,96%	100	3,25/1,40%	3,15 à 4,25%	Un fonds en euros original, dit « euro dynamique ». Irrégulier, mais capable du meilleur sans risque de perte. Frais élevés.

SOURCE : SOCIÉTÉS

►►► *sont exonérées d'ISF.* » Pour les personnes imposées à 30% et plus, le Perp s'avère être une solution attractive. Et cela d'autant plus que, avec la baisse des revenus qui accompagne le départ en retraite, les rentes seront probablement imposées dans une tranche inférieure durant leurs vieux jours. Le différentiel entre les économies d'impôt réalisées à l'entrée et celui payé à la sortie devient alors très favorable.

A NE PAS FAIRE

MAL CIBLER SES BESOINS

- Ouvrir un Perp avec un simple objectif fiscal : il faut bien mesurer ses contraintes et choisir le plan avec soin.
- Tout miser sur les produits de retraite si vous êtes jeune.

A FAIRE

ÊTRE PRÉVOYANT

- Mettre de l'argent de côté pour la retraite afin de ne pas dépendre des pensions des régimes obligatoires.
- Ouvrir une assurance-vie pour pouvoir disposer librement de votre argent en cas de besoin.

« Il faut toutefois s'astreindre à investir aussi l'économie d'impôt réalisée afin de bénéficier d'un autre effet de levier », prévient Jean-François Fliti, associé d'Allure Finance. Ainsi, même malgré l'impôt à la sortie, le résultat financier à terme est presque toujours plus favorable pour les gros contribuables. Pour les personnes imposées dans des tranches inférieures à 30%, l'assurance-vie s'avère souvent la solution la plus avantageuse. En effet, elles ne peuvent pas compter sur un vrai gain fiscal entre l'entrée et la sortie, et n'ont donc pas de raison d'immobiliser ainsi leur épargne à très long terme, ni de s'infliger la sortie obligatoire en rente.

Une question d'âge

Avec l'assurance-vie, il est possible de récupérer l'argent placé en une seule fois. Et aussi de le percevoir sous la forme d'une rente viagère. Celle-ci est imposable, mais dans une proportion moindre que le Perp : 40% de son montant s'ajoute aux revenus si le capital est trans-

formé entre 40 et 60 ans, et 30% si la rente démarre après 70 ans. Mais le choix entre Perp et assurance-vie dépend aussi de l'âge du souscripteur. Le Perp est rarement recommandé aux jeunes actifs, qui peuvent avoir besoin de leur argent avant la retraite. « Il est intéressant à partir de 40 ou 50 ans, quand on a une assez bonne visibilité sur son avenir », estime Jean-François Fliti. Toutefois, il conseille de ne pas trop attendre : « Les sommes à épargner étant assez élevées pour obtenir un complément de revenus correct, mieux vaut démarrer tôt afin d'étaler l'effort d'épargne dans le temps », précise-t-il. Il faut aussi choisir une gestion financière adaptée et un produit de qualité, car les gains du placement comptent autant que l'économie d'impôt, et même bien plus sur le long terme. Alors, Perp ou assurance-vie ? « L'un n'exclut pas l'autre, conclut Jean-François Fliti. Il est bon d'avoir les deux dans la perspective de la retraite, car ils sont complémentaires. »

Eric Leroy